

Saint Pantaléon de Larche, le 16 juin 2022

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARTAGEONS LES CHEMINS



Le GR 46 traverse les communes de Saint-Pantaléon-de-Larche, Larche et Lissac-sur-Couze.

Dans ce cadre-là, Alain Lapacherie, Le Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche, Bernard Laroche Maire de Larche et Noel Crouzel, Maire de Lissac-sur-Couze, en collaboration avec les différents utilisateurs ont dévoilé un panneau « Partageons les chemins » dont la finalité est de permettre à tous les utilisateurs, dans une démarche de respect mutuel et de bienveillance, de profiter de ce chemin. Ces panneaux réalisés grâce au financement des services de l'Etat sont démultipliés sur les deux autres communes de Larche et Lissac-sur-Couze, toujours sur le GR 46.

Monsieur Carlos Martinez, délégué départemental du Codever, Maire d'Estivaux, Monsieur Didier Bouysonie, président du Comité Motocycliste Départemental et Conseiller Départemental Sécurité Routière, Monsieur Marc Claval, coordinateur des actions communes Codever et comité motocycliste départemental étaient également présents, ainsi

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

que Monsieur Dominique Paroutot, adjoint auprès de Monsieur Lapacherie, Monsieur Henri Rosendo, représentant le club de Vtt Aventure Causse-Vézère et les marcheurs de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr